

Démarches et obligations administratives en agriculture

Comment garder le sourire !

OBJECTIFS

Être capable de remplir ses obligations administratives et fiscales en autonomie

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Explication du fonctionnement : des différents régimes de TVA, des différents régimes de bénéfice agricole (BA).

Impact du BA sur le revenu global du foyer fiscal.

Détails des liens entre revenu imposable, prestations sociales et autres aides financières.

Base de calcul des cotisations sociales.

Présentation des principaux crédits d'impôts en agriculture.

Analyse des conséquences du choix du statut fiscal et du statut social.

Identification des principales obligations déclaratives relatives à la commercialisation : facturation, cahier de caisse

Identification des obligations administratives relatives à l'embauche d'un salarié ou d'un stagiaire : fiches de paie, document unique de prévention des risques...

Réalisation d'un calendrier des obligations administratives adapté à la situation de chacun

Bilan et évaluation de la formation

Les capacités acquises par les stagiaires seront évaluées au travers d'un bilan oral réalisé à la fin du stage. Une grille d'auto-évaluation des acquis sera également délivrée aux stagiaires à l'issue de la formation.

Méthodes pédagogiques et moyens matériels :

Présentation orale et PPT, questions réponses, échanges à partir des cas concrets des stagiaires, travail individuel appuyée par la formatrice

Le contenu de la formation sera adaptée au profil des participants.

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert, qualiopi

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR Haute-Garonne

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 30/09/2022

MODALITÉS D'ACCÈS

Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation.

Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation.

TARIFS

Coût de la formation : 224€. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible), Pôle Emploi et CPF. Non éligible, nous contacter.

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Camille Leuret, responsable de stage
adear31@fadear.org

ADEAR 31

21 rue de la République

31270 Frouzins

06 42 29 82 06

Formation portée par l'ADEAR LR,
N°OF : 91 30 02 803 30

SATISFACTION : 100 % des personnes globalement satisfaites lors de la dernière session de cette formation

NOTE : Les midis : repas tiré du sac

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
25/10/2022	Communautés de Communes Volvestre, 34 avenue de Toulouse 31390 Haute-Garonne	Geneviève Declercq, formatrice AFOCG sur la comptabilité et gestion agricole depuis 30 ans

THÈMES

PARTENAIRES

FINANCEURS

S'installer en AP

Création d'activité / diversification

Gestion d'entreprise



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))